

L'ESCARPOLETTE

Par Gérard Tellet-Larente



Définition (Littré) : espèce de siège suspendu par des cordes sur lequel on se place pour être balancé. Autrement dit : une balançoire. Cet ustensile, ce jeu a de tous temps fait la joie des enfants et des grands. Sa mise en œuvre ne nécessite pas de moyens énormes : une (ou deux) corde (s) et de quoi servir de support. En général un arbre suffit, mais un portique est plus sûr qu'une branche. Il y a quelques années, la balançoire voisinait avec la traditionnelle cabane, malheureusement en voie de disparition.

Si ce jeu de plein air a ravi de nombreux gosses, il n'était pas rejeté par les adultes. Dans certains cas et à certaines époques (18^{ème} siècle notamment), il était même fort prisé. Cela faisait partie des jeux galants qui, sous prétexte de plaisirs innocents, permettaient à ces messieurs



d'entrevoir des parties que ces dames cachait habituellement telle une chevilleaaargh !! Un tableau illustre bien ce propos : "Les hasards heureux de l'escarpolette" de Fragonard dont se sont inspirées les deux étiquettes ci-dessous.

On pourrait en faire un "jeu thème" moi non plus !

